

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Passerelle

N° de la résolution ou annotation	<b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE</b> <b>ÉCOLE de la Passerelle</b> Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 29 septembre 2021 à 18h30, TEAMS  <b>Mot de bienvenue</b>	
CÉ #21-22-001	1.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM	
	<b>ÉTAIENT PRÉSENTS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Gaetan Lafond, parent</li> <li>○ Annie Maréchal, parent</li> <li>○ Mélissa Rivard, parent</li> <li>○ Marie-Chantal Corbeil, parent</li> <li>○ Noémie Lavoie-Lefaiivre, parent</li> <li>○ Cynthia St-Louis, parent substitut</li> <li>○ Christine Bergeron, enseignante</li> <li>○ Katherine D'Amours, enseignante</li> <li>○ Lucie Jubinville, enseignante</li> <li>○ Aline Lanquette, technicienne au service de garde</li> <li>○ Christian Gravel, directeur</li> </ul>	<b>ÉTAI(EN)T ABSENT(S) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lorie-Anne Lamy, parent</li> <li>○ Paul-Étienne Décarie, parent substitut</li> </ul>
CÉ #21-22-002	1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
	Il est proposé par ____Mélissa Rivard_____, et résolu: <ul style="list-style-type: none"> <li>• QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel.</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>	
CÉ #21-22-003	1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JUIN 2019	
	Il est proposé par ____Marie-Chantal Corbeil_____, et résolu: <ul style="list-style-type: none"> <li>• QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 19 avril 2021 soit adopté tel que déposé</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À MAJORITÉ.</b></p>	
CÉ #21-22-004	1.4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL 2021.	
	La direction ne peut pas faire de suivi du procès-verbal du 19 avril 2021, car il n'est pas au courant des dossiers, il n'y a pas eu de transition entre l'ancienne direction et lui et il est nouvellement en poste dans le CSRS.	

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Passerelle

	1.6 ÉLECTIONS
CÉ #21-22-005	1.6.1 ÉLECTION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
	<p>Le directeur d'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président (e).</p> <p>Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement. Le ou les parent (s) suivant (s) présente (nt) leur candidature pour combler ce poste, savoir :</p> <p>__ Gaetan Lafond _____</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.</li> </ul> <p>Il est proposé par __Mélissa Rivard_____, et résolu:</p> <p>QUE la personne suivante soit élue président (e) du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir :</p> <p>__ Gaetan Lafond _____</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
CÉ #21-22-006	1.6.2 ÉLECTION D'UNE VICE-PRÉSIDENTE OU D'UN VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
	<p>Le directeur d'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme vice-président.</p> <p>Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement. Le ou les parent (s) suivant (s) présente (nt) leur candidature pour combler ce poste, savoir :</p> <p>__ Annie Maréchal _____.</p> <p><input type="checkbox"/> ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.</p> <p>Il est proposé par __ Gaetan Lafond_____, et résolu:</p> <p>QUE la personne suivante soit élue vice-président (e) du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir :</p> <p>__ Annie Maréchal _____.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
CÉ #21-22-007	1.6.3 ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
	<p>Le directeur d'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme membre de la communauté.</p> <p>Ce membre doit être un représentant de la communauté au sein du conseil d'établissement. Le ou les membre(s) de la communauté suivant (s) présente (nt) leur candidature pour combler ce poste, savoir :</p> <p>__ Aucune candidature _____.</p> <p><input type="checkbox"/> ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.</p> <p>Il est proposé par _____, et résolu:</p>

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Passerelle

CÉ #21-22-008	1.6.4 ÉLECTION D'UN(E) SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
	<p>Le directeur d'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme secrétaire. Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement. Le ou les parent (s) suivant (s) présente (nt) leur candidature pour combler ce poste, savoir :          ____ Mélissa Rivard ____.</p> <p><input type="checkbox"/> ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.</p> <p>Il est proposé par __ Noémie Lavoie-Lefavre _____, et résolu:          QUE la personne suivante soit élue secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans, savoir :          ____ Mélissa Lefavre _____.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
	1.7 CONFLITS D'INTÉRÊT
CÉ #21-22-009	La direction discute avec les parents de l'importance de l'article 70 de la L.I.P. Les membres du C.É. complètent le formulaire "Dénonciation d'intérêt" du document « Règles de régie interne ».
	1.8 PAROLE DU PUBLIC (15 MINUTES)
	<b>POUR ADOPTION</b>
CÉ #21-22-010	2.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE AU CÉ
	<p>La direction présente et fait la lecture des règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p>Il est proposé par ____ Gaetan Lafond _____, et résolu:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• QUE les règles de régie interne soient adoptées tel que déposées</li> </ul> <p><i>M. Lafond demande toutefois à la direction de s'informer si c'est un document officiel du CSRS ou un document « maison ».</i></p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
	<b>POUR APPROBATION</b>
	3.1
	<b>POUR CONSULTATION</b>

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Passerelle

	4.1 DATES DES RENCONTRES DU CÉ POUR L'ANNÉE 2021-2022
CÉ #21-22-011	<p>Il est proposé par consensus que les dates suivantes soient les dates des réunions du CÉ pour l'année 2021-2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 29 septembre 2021</li> <li>• 10 novembre 2021</li> <li>• 16 février 2022</li> <li>• 20 avril 2022</li> <li>• 15 juin 2022</li> </ul> <p style="text-align: center;">Moments des réunions 18h30</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
	<b>POUR INFORMATION</b>
	5.1 TESTS RAPIDES COVID
CÉ #21-22-012	<p>La direction informe les parents de la décision du ministère de l'Éducation de faire du dépistage de la COVID-19 dans les écoles afin de favoriser l'assiduité à l'école et également détecter rapidement des élèves ayant contracté la COVID pour limiter les éclosions en milieu scolaire.</p> <p>La direction mentionne les détails de la procédure de dépistage rapide non invasive.</p>
	<b>AFFAIRES NOUVELLES</b>
	6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE
	6.2 NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE
	6.5 NOUVELLES DE LA FONDATION
	7. CORRESPONDANCE
	8. VARIA
CÉ #21-22-013	8.1 Il est mentionné qu'il existerait une adresse courriel GMAIL créée pour le conseil d'établissement de l'école. Nous allons nous informer avec l'ancien président pour l'adresse et le mot de passe pour y accéder.
CÉ #21-22-014	8.2 Demande si le babillard du rez-de-chaussée de l'école peut être utilisé par le CÉ. La direction mentionne qu'il n'y a aucun problème.
CÉ #21-22-015	8.3 Projet d'embellissement de la cour d'école : M. Lafond demande pourquoi le CÉ n'a pas été consulté dans le projet dès le début par le CSRS. La direction mentionne qu'il s'informerà à ce sujet.

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de **l'école de la Passerelle**

CÉ #21-22-016	9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20H15
	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par ____Katherine D'Amours_____, et résolu que la séance soit levée. <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
	<p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">Gaetan Lafond, Président du conseil d'établissement</p> <p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">Christian Gravel, directeur</p>